



Pour diffusion immédiate : 22/11/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE DISPOSITION LÉGISLATIVE POUR FAIRE AVANCER LA TRANSITION DE NEW YORK VERS DES TRANSPORTS PROPRES**

***La disposition législative (S.8518A /A.6165A) contribue à éliminer les obstacles à l'installation de stations de recharge pour véhicules électriques***

***L'État de New York s'est fixé pour objectif d'atteindre 850 000 véhicules à émission zéro d'ici 2025, et de faire en sorte que tous les nouveaux véhicules particuliers soient des véhicules à émission zéro d'ici 2035***

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une disposition législative qui fera progresser les efforts en matière de transport propre en supprimant les obstacles à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur des propriétés privées. La disposition législative empêchera les associations de propriétaires d'interdire aux propriétaires d'installer des bornes de recharge sur leur propriété privée tout en permettant aux associations de donner leur avis sur le processus d'installation. En facilitant la transition des New-Yorkais vers les véhicules électriques, cette disposition législative contribuera à l'objectif de l'État de New York d'atteindre 850 000 véhicules à émission zéro d'ici 2025, et de faire en sorte que tous les nouveaux véhicules de tourisme soient à émission zéro d'ici 2035.

« Nous déclenchons la transition de New York vers des transports propres en supprimant les obstacles à la possession et à la recharge d'un véhicule électrique », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Il ne suffit pas d'encourager les New-Yorkais à acheter des véhicules électriques, nous devons construire des infrastructures vertes qui inciteront les New-Yorkais à choisir des modes de transport plus propres et plus écologiques. Mon administration continuera de faire progresser nos objectifs de transport à émission zéro, et cette disposition législative sera bénéfique pour notre climat et la santé de nos communautés pour les générations à venir. »

La disposition législative (S.8518A /A.6165A) permettra d'éliminer les obstacles à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur des propriétés privées. Il est essentiel d'accroître l'adoption des véhicules électriques pour que New York puisse atteindre ses objectifs en matière d'émissions, mais sans un solide réseau de bornes de recharge, les New-Yorkais pourraient être découragés de considérer les

véhicules électriques comme une alternative réaliste aux véhicules à essence. Cette disposition législative empêchera les associations de propriétaires d'interdire aux propriétaires d'installer des bornes de recharge sur leur propriété privée tout en permettant aux associations de donner leur avis sur le processus d'installation. La nouvelle loi exigera que tout refus d'une demande d'installation d'un chargeur de véhicule électrique par un propriétaire soit formulé par écrit et contienne une description détaillée des raisons du refus. Si aucun refus écrit n'est émis au propriétaire dans les 60 jours, la demande sera considérée comme approuvée, à moins que le retard d'approbation ne résulte d'une demande raisonnable d'informations supplémentaires de la part de l'association de propriétaires.

**La sénatrice d'État Michelle Hinchey a déclaré :** « Il est essentiel de permettre aux New-Yorkais de posséder plus facilement un véhicule électrique pour lutter contre la crise climatique au niveau local et atteindre les objectifs de notre État en matière de transport sans émissions. Je suis incroyablement fière de présenter une disposition législative en partenariat avec le membre de l'Assemblée Harvey Epstein qui étend la mise en place d'une infrastructure de recharge domestique et permet à New York de rester à l'avant-garde d'un avenir énergétique propre. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé mon projet de loi et de s'être engagée fermement à atteindre les objectifs de la loi sur le leadership climatique et la protection des communautés. »

**Harvey Epstein, membre de l'Assemblée, a déclaré :** « À New York, nous fixons des objectifs audacieux pour l'adoption des véhicules électriques. Cela s'inscrit dans notre stratégie de réduction des émissions, conformément à la loi sur le leadership climatique et la protection des communautés. Mais pour passer à l'action, nous devons nous assurer que nous disposons de l'infrastructure de recharge correspondante. Notre disposition législative facilite le passage à l'électricité pour les New-Yorkais en supprimant les obstacles auxquels les propriétaires peuvent être confrontés lorsqu'ils cherchent à installer un chargeur de véhicules électriques chez eux. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir reconnu l'urgence d'accroître l'adoption des véhicules électriques. »

Cette disposition législative contribuera à [l'objectif de l'État de New York](#) d'atteindre 850 000 véhicules à émission zéro d'ici 2025 et de faire en sorte que tous les nouveaux véhicules de tourisme soient à émission zéro d'ici 2035. New York fait rapidement progresser ces objectifs grâce à une série d'initiatives, notamment [EV Make Ready](#), [EVolve NY](#), [Drive Clean Rebate](#), le [New York Truck Voucher Incentive Program](#), et [Charge NY](#). Ces efforts ont contribué à une augmentation record du nombre de véhicules électriques vendus à New York en 2021, portant le nombre total de véhicules électriques en circulation en septembre 2022 à plus de 114 000, et le nombre de bornes de recharge dans l'État à plus de 10 000, y compris des chargeurs de niveau 2 et des chargeurs rapides.

**Plan climatique de l'État de New York, pionnier dans le pays**

Le programme climatique de l'État de New York, pionnier dans le pays, est l'initiative climatique et d'énergie propre la plus dynamique du pays, appelant à une transition ordonnée et juste vers une énergie propre qui crée des emplois et continue de favoriser une économie verte alors que l'État de New York se remet de la pandémie de COVID-19. Inscrite dans la loi par le *Climate Leadership and Community Protection Act*, New York est en passe d'atteindre son objectif fixé, à savoir un secteur de l'électricité sans émissions d'ici 2040, dont 70 % de production d'énergie renouvelable d'ici 2030, et la neutralité carbone à l'échelle de l'économie. Il s'appuie sur les investissements sans précédent réalisés par New York pour accélérer les énergies propres, notamment plus de 35 milliards de dollars dans 120 projets d'énergies renouvelables et de transmission à grande échelle dans l'État, 6,8 milliards de dollars pour réduire les émissions des bâtiments, 1,8 milliard de dollars pour développer l'énergie solaire, plus d'un milliard de dollars pour des initiatives de transmission propre et plus de 1,6 milliard de dollars d'engagements de la NY Green Bank. Ensemble, ces investissements soutiennent près de 158 000 emplois dans le secteur de l'énergie propre de New York en 2020, une croissance de 2 100 % du secteur de l'énergie solaire distribuée depuis 2011 et un engagement à développer 9 000 mégawatts d'éoliennes en mer d'ici 2035. En vertu de la loi sur le climat, l'État de New York s'appuiera sur ces progrès pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 85 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2050, tout en veillant à ce qu'au moins 35 %, avec un objectif de 40 %, des avantages que représentent les investissements dans l'énergie propre profitent aux communautés défavorisées, et en assurant le progrès pour parvenir à l'objectif d'efficacité énergétique de l'État pour 2025 qui consiste à réduire la consommation énergétique sur site de 185 000 milliards de BTU d'économies consommation finale d'énergie.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418